

AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles Brabant Wallon.

Suite aux mesures sanitaires cette réunion se déroule en vidéo-conférence.

P.V. n° 1 réunion du 08 juin 2020

Présents :

MM De Greef-Dujardin-Gillard-Lamy-Monsieur L.-Muylaert-Van Wallendael.

Absent excusé: M Loozen.

Invités : MM. Delchef (Pdt AWBB)-Flament (membre du CdA/AWBB)-partiellement Monsieur O. (pdt.CP/BBw) .

La réunion débute à 19h30 .

1. Elections :

M. Lamy (le membre le plus ancien) préside la séance. Il félicite M Van Wallendael réélu lors de l'AP-BBw du 18 mai 2020 et il procède à l'appel des candidatures en vue de l'élection du bureau de la prochaine saison.

Le nouveau bureau est constitué :

1-1 Composition du bureau 2020-2021.

Président : M. Van Wallendael Y.

Vice-président : M. Gillard P.

Secrétaire : M Lamy Y.

Trésorier : M Dujardin C.

Secrétaire-adjoint : M Loozen M.

1-2 Membres effectifs ASBL-AWBB.

MM.Dujardin, Gillard, Lamy, Loozen, Muylaert, Van WallendaelL.

M. Lamy cède la présidence à M. Van Wallendael.

2. Saison 2020-2021.

2-1 Représentation du groupe dans les commissions et départements AWBB

Le groupe désigne :

M. Van Wallendael Y. à la Commission législative

M. Dujardin C. à la Commission financière.

Pour les départements, le groupe décide d'attendre les désignations par le CdA des présidents des départements et les demandes de ceux-ci.

Un pré-accord est décidé :

pour M. Masslow au département Arbitrage AWBB

pour M. Muylaert F. au département Jeunes AWBB

pour M. Muylaert P. au département AWBB Sport de Haut Niveau

pour M. Monsieur O. au département AWBB 3x3.

pour Mme El Haddouchi L. au département AWBB Mini-basket.

2-2 Représentation du groupe lors des Assemblées générales AWBB 2020-2021.

(tour de rôle).

novembre 2020: MM Dujardin-Gillard-Lamy-Loozen-Monsieur L.-Van Wallendael.

Réserve: M.De Greef.

mars 2021 : MM. De Greef-Dujardin-Gillard-Lamy-Muylaert-Van Wallendael.

Réserve : M. Monsieur L.

juin 2021: MM. De Greef-Gillard-Loozen-Monsieur L.-Muylaert-Van Wallendael

Réserve: M. Lamy.

2-3 Calendrier des réunions pour la saison 2020-2021.

Les lundis à 19h30: 2020 : 7/9—5/10—9/11—7/12.

2021 : 4/1— 1/2—1/3 – 12/4 – 3/5 – 7/6.

Les dates des réunions éventuelles du mercredi précédant les AG-AWBB seront fixées dès que les dates des AG-AWBB seront connues.

Lieu des réunions : locaux MCW boulevard du Souverain 100/2 - 1170 - Bruxelles

3. Approbation des PV n°11 séance du 04 avril 2020 et n°12 séance du 27 avril 2020.

Addendum, MM. Delchef et Flament invités, étaient excusés.

Les PV sont adoptés à l'unanimité.

4. Correspondance

Celle-ci est parcourue et commentée.

5. Tour de la province :

5-1. Bilan de l'Assemblée provinciale du 18 mai 2020.

Cette AP, tenue vues les circonstances en video-conférence, s'est déroulée sur le plan pratique à la plus grande satisfaction de tous et a permis de substantielles économies financières.

Ce type (virtuelle) d'Assemblée pourrait être reconduit à l'avenir moyennant quelques adaptations : systèmes de votes, présences physiques autorisées, vérification des pouvoirs des participants... Celles-ci devront cependant être l'objet de modifications statutaires.

Concernant le bilan financier 2019, nous souhaitons un libellé plus précis des frais (de déplacements, de séjour, de représentation). Nous avons pris contact avec les responsables. (CP-BBw et TG-AWBB)

5-2. Diffusion des caractéristiques administratives des clubs.

Nos fournisseurs informatiques (be+LEAGUES) sont été avisés de nos souhaits (correspondants officiels, siège social, responsables) par l'intermédiaire de la Commission informatique-AWBB.

6. Assemblée Générale de l'AWBB du 20 juin 2020.

6-1. Composition de la délégation.

MM. De Greef avec procuration de M. Gillard, Dujardin, Lamy, Monsieur L. avec procuration de M. Loozen M., Muylaert, Van Wallendael. Réserve : M. Gillard.

6.2. Modalités.

L'Assemblée générale du 20 juin 2020 se tiendra simultanément en présentiel et en distanciel.

En d'autres termes :

- les membres effectifs qui le souhaitent pourront participer physiquement à l'Assemblée générale
 - ceux qui ne souhaitent pas se déplacer pour des raisons sanitaires auront la possibilité de participer à l'Assemblée générale à distance, c'est-à-dire devant leur PC
- Chaque membre, présent ou à distance, aura la possibilité d'intervention dans les débats.

6-3. Ordre du jour.

Tous les points de l'ordre du jour de l'A.G. sont présentés, discutés et votés.

6-3.1. Comptes annuels 2019.

- Approbation.
- Affectation du résultat.

6-3.2. Rapports annuels saison 2019-2020.

- Rapport annuel du CDA. Approuvé à l'unanimité.
- Rapport annuel de la Commission informatique. Approuvé à l'unanimité.
- Rapport annuel de la Commission formation des entraîneurs. Abstention.
Motivation : La session des cours 2017 n'est pas encore arrivée à terme et actuellement les perspectives ne sont pas précisées.
- Rapports annuels des Départements régionaux.
Approuvés à l'unanimité sauf le rapport du Département Arbitrage. Abstention.
Un complément d'information sera demandé concernant :
 - les prestations des arbitres régionaux dans les divisions Jeunes régionaux et provinciaux (PC 9 pt.4.3).
 - le remplacement du membre démissionnaire.

6-3.3. Nominations faites par le CDA.

- Pour les Conseils judiciaires régional et provincial de Namur. Approuvées à l'unanimité.

6-3.4. Mise à jour des Statuts et du R.O.I.

- Les modifications présentées sont approuvées à l'unanimité à l'exception de la proposition PC53 Ter Qualification PC 53-AWBB.
Rejetée à l'unanimité. La proposition modifie le caractère fondamental de l'article : la formation des jeunes joueurs.

6-3.5. Championnats régionaux 2020-2021. Play-off et Modalités de descente de R2Dames.

- Règlements . Play-off : au point 8. Amendes.
supprimer la fin du texte : « ou perdra la rencontre par forfait ».
- Approuvés à l'unanimité.

6.3.6. Article PA32. Composition de l'AG-AWBB.

- Approuvé à l'unanimité.

6.3.7. Application de l'article PF 18. Le Fonds des Jeunes.

- Accepté mais nous souhaitons une solution plus équitable (cfr équipes TDM n'ayant pas d'équipes Jeunes).

6.3.8. Admission, radiation, démission de clubs.

- Approuvées à l'unanimité.

7. Divers.

7.1. Règlement Compétitions régionales Jeunes saison 2020-2021.

Le CdA-AWBB (dpt. Championnat) a modifié la formule des compétitions régionales jeunes pour la saison 2020-2021, règlement consultable sur le site AWBB ainsi que les modalités d'inscriptions.

L'argumentation (jouer plus) de cette décision nous semble superficielle. Le rééquilibrage des niveaux après le 1er tour, la participation à un tournoi qualificatif, la possible relégation,... nous semblent des arguments importants pour rendre ces compétitions plus attrayantes, nous craignons que la formule imposée entraîne des résultats de rencontres disproportionnés, rendant les compétitions peu attractives.

De plus, nous ne pouvons pas admettre qu'une formule de compétitions approuvée par une Assemblée générale soit modifiée en cours de procédure.

Prochaine séance: Lundi 07.09.2020 à 19 h 30 dans les locaux de "MCW" - boulevard du Souverain 100/2 - 1170 - Bruxelles